



**HAL**  
open science

## L'après-embargo en Libye

Luis Martinez

► **To cite this version:**

| Luis Martinez. L'après-embargo en Libye. Les Dossiers du CERI, CERI, 2002. hal-03568054

**HAL Id: hal-03568054**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03568054>**

Submitted on 12 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'APRÈS-EMBARGO EN LIBYE

Luis Martinez

Depuis la suspension de l'embargo, en avril 1999, à la suite de la remise des deux suspects de l'attentat de Lockerbie à un tribunal international<sup>1</sup>, la Libye a entrepris un véritable retour sur la scène internationale : du lancement du projet des « Etats-Unis d'Afrique » à son rôle actif dans la libération des otages occidentaux de l'île de Jolo, Muammar Kadhafi est réapparu après une décennie d'oubli dans les médias internationaux.

Tout au long de la décennie 1990, l'attention portée à la Libye s'était focalisée sur les questions du terrorisme. Or, depuis deux ans, l'intérêt porté à ce pays s'articule autour de son potentiel économique<sup>2</sup> et de son rôle régional. Le nouveau langage du colonel Kadhafi explique en grande partie ce visage qu'offre la Libye aux observateurs. La Libye post-embargo tient un discours empreint d'ouverture économique<sup>3</sup>, de partenariat avec l'Afrique, de coopération anti-terroriste avec les pays occidentaux. Sur le plan interne, M. Kadhafi annonce « l'abolition » du système de la Jamahiriyya après le constat de son dramatique échec : « Il faut arrêter cette roue qui tourne dans le vide », annonce-t-il en janvier 2000. Après 31 ans de pouvoir, il reconnaît son échec : « Malheureusement, ceux qui ont mené la révolution ne sont ni des savants ni des experts. Ce ne sont que de simples révolutionnaires. Certains parmi nous ne savaient ni lire ni écrire ! Beaucoup n'avaient pas de diplômes secondaires. De simples sous-officiers analphabètes, voilà ce que nous étions ! » Au cours de la décennie 1990, le régime libyen s'est

<sup>1</sup> La Libye est accusée d'avoir perpétré l'attentat du Boeing de la Pan Am qui a explosé au-dessus de Lockerbie (Ecosse) en décembre 1988. Le 31 mars 1992, le CS/ONU a adopté une résolution - la 748 - qui enjoint à la Libye de répondre aux demandes du Conseil et de stopper ses aides aux groupes terroristes, qui impose des sanctions économiques - embargo aérien, réduction du niveau des missions diplomatiques à l'extérieur - et entrave l'exportation des armes vers la Jamahiriyya. Le 11 novembre 1993, le Conseil de sécurité a élargi les sanctions, interdisant l'exportation de certains matériels pétroliers, gelant les avoirs libyens à l'étranger ainsi que les réserves bancaires libyennes et fermant les bureaux de lignes aériennes libyennes à l'extérieur. En avril 1999, à la suite d'un accord avec Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, la Libye remet les deux suspects de l'attentat à un tribunal international, aux Pays-Bas et non aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, contrairement à leur demande. Le Conseil de sécurité suspend son embargo dans l'attente du verdict des juges. Mais, entre temps, le juge Bruguière a entrepris des poursuites contre le colonel Kadhafi en raison de sa supposée responsabilité dans l'attentat du DC-10 d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger en septembre 1989. Cf. Chris C. Joyner, Wayne P. Rothbaum, « Libya and the Aerial Incident at Lockerbie », *Michigan Journal of International Law*, n° 2, 1993, p. 222-261.

<sup>2</sup> Cf « Politique économique : réintégrer l'économie mondiale ? », in « La Libye : pourquoi pas ? », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 2 juin 2000.

<sup>3</sup> Le gouvernement libyen a évalué à 35 MM\$ les investissements dans les secteurs hors hydrocarbures. Les secteurs des transports, du tourisme, de l'eau, de l'électricité apparaissent prioritaires. Le gouvernement espère des investissements directs étrangers, comme l'a montré l'attention portée aux investisseurs étrangers à la Foire internationale de Tripoli, en avril 2000.

trouvé confronté à de nouveaux défis qui ont menacé sa stabilité. A l'isolement international inhérent aux sanctions de l'ONU, s'est ajouté le déclenchement du Jihad par des groupes islamistes.

## Changements politiques et réformes économiques

En mars 2000, Muammar Kadhafi limoge le gouvernement (14 ministres sur 21 sont remerciés). Cinq ministères échappent à cette procédure expéditive : l'Intérieur, l'Extérieur, les Finances, l'Information et les Affaires africaines. Pour M. Kadhafi, la crise économique que subissent les Libyens doit cesser. Tout au long de la décennie, le régime expliquait que les causes de la détérioration du pouvoir d'achat résultaient des sanctions de l'ONU. Entre 1992 et 1997, les hausses cumulées du prix à la consommation étaient de 200 %. Le salaire moyen de 250 dinars ne permettait plus à la population, jusqu'alors dotée d'un pouvoir d'achat conséquent à l'échelle régionale, de se procurer les produits alimentaires de base. La redistribution, fonction centrale de la Jamahiriyya<sup>5</sup>, n'était plus assurée<sup>6</sup>. L'émergence d'une économie informelle au cours des années 1990 plonge encore davantage les Libyens dans la précarité. La dévaluation du dinar libyen (en 1997, au taux officiel, 1 dinar s'échangeait contre 3 dollars, tandis qu'au marché noir 1 dollar s'échangeait contre 3 dinars) sape profondément le pouvoir d'achat des 700 000 fonctionnaires dont le revenu ne permet plus de se procurer les produits et les biens nécessaires. En 1996, la Jamahiriyya prend des mesures de rétorsion contre le développement du commerce informel. Des « comités d'épuration », composés d'officiers subalternes, sont chargés « d'éradiquer le fléau » de la corruption et de la spéculation. En juillet de la même année, une loi punit de mort « toutes personnes effectuant des opérations de change en violation des règlements de la Banque centrale et en exportant la devise nationale » ainsi que celles pratiquant « la spéculation sur les produits alimentaires, les vêtements, les habitations et les transports »<sup>7</sup>. Au cours de cette année, les « comités d'épuration » ferment 1 500 commerces, principalement en Cyrénaïque. Pour le colonel Kadhafi, le commerce privé constitue un véritable « pillage de l'État » : « Il n'est pas normal, dénonce-t-il en 1996, qu'un kilo de fromage importé qui coûte 1 dinar au prix officiel soit vendu 18 fois plus cher dans les magasins privés ». Longtemps opposé au commerce privé - qui, pour lui, représente une forme d'exploitation<sup>8</sup> -, M. Kadhafi désigne ce secteur à l'opinion libyenne comme responsable de la

<sup>4</sup> *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 6 septembre 1996.

<sup>5</sup> Vocabulaire définissant l'État-Libye qui se veut un État des masses démocratiques.

<sup>6</sup> Sur l'État redistributeur libyen, cf. Dirk Vandewalle, *Libya Since Independence. Oil and State-Building*, Ithaca, Cornell University, 1998.

<sup>7</sup> Cf. Eric Gobe, « Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1998.

<sup>8</sup> Dans la Troisième Théorie universelle, Kadhafi refuse le commerce privé car celui-ci constitue une forme d'exploitation. La théorie du *Livre vert* prône un égalitarisme politique et économique, les partis politiques sont interdits car « le parti permet à une minorité de s'emparer du pouvoir qui appartient au peuple ». Le commerce privé est interdit

détérioration du niveau de vie. Mais, si quelques commerces sont fermés en guise de punition, les trafics liés au change de devises se poursuivent au vu et au su de la population. L'animosité de M. Kadhafi contre le commerce privé est ancienne. Ce n'est qu'en 1988, en raison de la crise pétrolière, qu'il l'a réautorisé en annonçant un certain nombre de réformes qui s'apparentent alors aux recommandations du FMI : libéralisation du commerce, suppression des subventions sur certains produits (blé, thé, etc.), autorisation aux agriculteurs de vendre leurs produits sur des marchés privés. En 1990, une deuxième vague de mesures est annoncée : fermeture des entreprises publiques en faillite, réduction des effectifs de fonctionnaires, adoption d'une législation sur les investissements étrangers et sur l'accès aux crédits publics pour les entreprises privés<sup>9</sup>. En 1993, sont lancés des projets visant à la promotion du tourisme, à la convertibilité du dinar. Mais ces réformes n'aboutiront pas et l'économie libyenne connaîtra sous l'embargo une dérive vers l'économie informelle<sup>10</sup>.

En avril 1999, la suspension de l'embargo s'accompagne d'un constat sur le plan politique et économique : la déliquescence de la Jamahiriyya. Tout au long de la décennie 1990, les tensions sociales révèlent la crise que rencontrent les Libyens en matière d'emploi et de perte de pouvoir d'achat. La redistribution directe d'une partie des revenus du pétrole était censée apaiser la dégradation des conditions de vie d'une partie de la population. Bien que le niveau de vie des Libyens demeure, à bien des égards, supérieur à celui de leurs voisins maghrébins, cette continuelle dégradation du pouvoir d'achat a provoqué des frustrations que l'embargo ne suffisait pas à justifier aux yeux de la population. De nombreux slogans placardés dans les grandes villes affirmaient « Nous vaincrons l'embargo », comme si celui-ci était une guerre imposée à la Libye. En fait, l'embargo remplissait une fonction commode : celle de masquer les véritables raisons de la dérive de l'économie libyenne. Car l'embargo a, en fait, profité à des organisations révolutionnaires bien implantées dans la Jamahiriyya comme les comités révolutionnaires<sup>11</sup>. Les critiques populaires ne manquaient pas de soulever les bénéfices réalisés par certains en spéculant sur la devise au marché noir ou sur la revente dans le commerce privé des produits subventionnés par l'Etat, comme l'explique dans cette livraison, l'article de Hassan Boubakri. Mais, affaibli sur la scène internationale, soumis à un embargo, Kadhafi ne pouvait se

---

car les salariés sont des « associés dans la propriété des institutions productives ». Cf. H. Bleuchot, « Le Livre vert : son contexte, sa signification », *Maghreb-Machrek*, n° 93, juillet-août 1981.

<sup>9</sup> Cf. Dirk Vandewalle (dir.), « The Failure of Liberalization in the Jamahiriyya », *Qadhafi's Libya, 1969-1994*, New York, St Martin's Press, 1995.

<sup>10</sup> Avec une inflation de 30 % par an, entre 1995 et 1998, la perte du pouvoir d'achat des 700 000 fonctionnaires (la population active est de 900 000 personnes pour 5 millions d'habitants), dont le revenu est resté bloqué, depuis 1979, autour de 250 dinars par mois, s'est fait lourdement sentir. De plus, l'émergence d'un marché noir, qui a « représenté jusqu'à 20 % des transactions en devises, avec un taux dix fois supérieur au taux officiel », a nourri une économie informelle prospère durant l'embargo. Elle a surtout attiré des jeunes au chômage. Le gouvernement libyen estime, en 1999, à 11 % le taux de chômage. En réalité, le taux serait de 20 à 30 % dont 99 % de jeunes ; cf. « Libye : pourquoi pas ? », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 2 juin 2000 ; cf. également Mary-Jane Deeb, « Political and Economic Developments in Libya in the 1990s » in Y. H. Zoubir (dir.), *North Africa in Transition*, University Press of Florida, 1999.

<sup>11</sup> Cf. Moncef Ouannès, « Les comités révolutionnaires : mouvement social ou expression clientéliste ? », *Revue tunisienne de sciences sociales*, n° 116, 1994.

permettre de faire le ménage au sein de la Jamahiriyya sans risquer d'affaiblir ceux qui le soutenaient.

En janvier 2000, devant le Congrès général du Peuple, il lance une virulente attaque : « Vous tenez à préserver des méthodes désuètes pour justifier le gaspillage du pétrole... Les devises que vous obtenez en vendant le pétrole ne sont pas le fait de votre effort... Le pétrole, c'est cette saleté que nous avons trouvée enfouie dans le cœur de la terre. Vous le vendez à ceux qui l'utilisent pour produire et vous vendre des produits très chers, avec l'argent qu'ils vous ont donné... Le revenu du pétrole doit uniquement être destiné aux infrastructures... Nous devons sortir de l'arriération et, lorsque nous deviendrons un pays moderne, nous pourrions alors nous consacrer à ces futilités... La révolution a-t-elle eu lieu pour que le revenu du pétrole soit dépensé à l'étranger en achats de kleenex ? » Pour M. Kadhafi, les dérives de la Jamahiriyya doivent cesser car l'exploitation de l'embargo par les élites a nourri des rancœurs au sein de la population. Sa légitimité reposait sur sa capacité à instaurer un égalitarisme dans une société profondément inégalitaire durant les années cinquante - 94 % de la population était analphabète, il n'y avait aucun docteur en médecine et la mortalité infantile atteignait les 40 %<sup>12</sup>. L'instauration de la Jamahiriyya, sa politique égalitariste, avaient permis à Kadhafi d'obtenir le soutien populaire qui faisait défaut à la monarchie sénoussie (1951-1969). En redistribuant les revenus issus de la vente du pétrole, la Révolution allait faire oublier aux Libyens que leur pays était considéré comme l'un des plus pauvres du monde entre 1951-1959 (35 dollars par an et par habitant)<sup>13</sup>. En permettant aux Libyens d'accéder à un bien-être matériel, M. Kadhafi s'érigait en véritable bienfaiteur du peuple. L'article de Jacques Fontaine souligne bien l'apport de l'édification de la Grande Rivière souterraine dans les rêves de grandeur de la Libye et la fonction redistributive de la Jamahiriyya - manifeste dans la mise en oeuvre d'une meilleure répartition de l'eau, acheminée vers un territoire désertique à 97 %<sup>14</sup>. Mais, comme les autres fonctions redistributives de la Jamahiriyya, la Grande Rivière connaît, elle aussi, des difficultés.

En fait, il semble que la Jamahiriyya, à l'instar de nombreux autres régimes de la région, ait épuisé ses ressources de légitimité. De plus, les transformations socio-économiques opérées sous l'embargo<sup>15</sup> obligent le colonel Kadhafi à provoquer des changements politiques. En janvier 2000, celui-ci, qui s'est auto-proclamé, au cours de la décennie, Guide de la Révolution, entend modifier un système - l'Etat des masses - qu'il juge paralysé : « Ce système est aboli. Dès la tenue des congrès populaires de base et après la réunion du Congrès général du Peuple, ce qu'on appelle le Comité populaire général n'existera plus. Dorénavant il n'y a plus de

<sup>12</sup> Cf. François Burgat, André Laronde, *La Libye*, coll. « Que sais je ? », Paris, PUF, 1996.

<sup>13</sup> Yolande Martine, « La Libye de 1912 à 1969 », *La Libye nouvelle. Rupture et continuité*, Paris, CNRS Editions, 1975.

<sup>14</sup> Même si ce projet n'est pas le seul de ce type dans le monde arabe : canal de la Paix dans le Sinaï, nouvelle vallée dans le désert occidental d'Egypte, périmètres irrigués en Arabie, dérives du Nil au Soudan, irrigation du Neguev, etc. (NDLR).

<sup>15</sup> Luis Martinez, « Libye : transformations socio-économiques et mutations politiques sous l'embargo », *in Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1999 ; cf. le dossier sur la Libye sur le site du CERI, février 2000 (<http://www.ceri-sciences-po.org/archive/dessus.htm>).

gouvernement... ! Maintenant, nous travaillerons avec des communes et des Chaabiyates (Comités populaires). Tous les projets, le budget et l'argent, tout ce que vous faites à l'intérieur des Chaabiyates ne dépendra plus d'en haut, de Tripoli, de Jouffra ou de Syrte... Ce sera le pouvoir du peuple, de la commune et de la Chaabiyate. »

Auparavant, les « fondements de l'autorité du peuple » reposaient sur le système politique de la « démocratie directe ». En théorie, le peuple était censé exercer son autorité à travers les Congrès du Peuple de base, les Comités du Peuple et les unions professionnelles. En principe, tous les citoyens sont membres du Congrès du Peuple de base de leur circonscription électorale. Chaque Congrès du Peuple de base délègue au comité le soin de mener le congrès. Les Congrès du Peuple de base, les Comités du Peuple et les unions professionnelles se réunissent dans une conférence nationale qui détermine la nomination des membres du Congrès général du Peuple. Ce dernier est doté d'un Secrétariat général (Conseil des ministres) pour exécuter la politique de l'Etat, définie en principe par les recommandations des comités de base. Le Secrétariat général comprend un secrétaire général (Premier ministre) et plusieurs secrétaires (ministres). Ce système politique reposait au plan idéologique sur la volonté de combattre les substituts du « pouvoir du peuple » puisque, pour la Jamahiriyya, « la représentation est une imposture » car « le parti ne représente qu'une faction du peuple, alors que la souveraineté populaire est indivisible... le parti est la tribu des temps modernes »<sup>16</sup>. Dans la réalité, la « démocratie directe » passe sous le contrôle des comités révolutionnaires, créés en 1979 par M. Kadhafi pour protéger la « démocratie directe », et considérés comme les « soldats de Dieu ». Au cours de la décennie 1990, ces comités révolutionnaires deviennent les piliers de la Jamahiriyya et, aux yeux de la population, ils sont les principaux responsables de la dérive sécuritaire du régime. Ils ont en effet pour mission d'éliminer les opposants, de faire taire les contestataires et d'imposer aux comités populaires de base les directives politiques à suivre<sup>17</sup>. En mai 1988, dans un de ses discours télévisés, Kadhafi dénonce leurs exactions : « Ils ont dévié, endommagé, torturé. Le révolutionnaire ne doit pas user de la répression. Au contraire, je veux montrer que les comités aiment la masse ». A la fin des années 1990, les 10 000 membres des comités révolutionnaires sont, avec les 40 000 soldats de la Garde de la Jamahiriyya, les garants du pouvoir de Kadhafi. Originaires de la région de Syrte, ils sont les principaux bénéficiaires de l'embargo. En janvier 2000, c'est ce système que le colonel dénonce et qu'il souhaite remplacer par une gestion décentralisée du pouvoir fondée sur les collectivités locales.

Les tensions sociales et politiques ont amené la Jamahiriyya à modifier les mécanismes de contrôle de la société. Depuis 1998, Kadhafi s'efforce de décentraliser la gestion des conflits en créant de nouvelles structures telles les commandements populaires et sociaux et, plus

<sup>16</sup> Abdéllah Billal, *The Jamahiriyya and the Victory of the Age of the Masses*, Tripoli, Green Book Center.

<sup>17</sup> Cf. David Blundy, Andrew Lycett, *Qadhafi and the Libyan Revolution*, Boston, Brown and Company, 1987 ; Hanspetter Mattes, « The Rise and Fall of the Revolutionary Committees », in Dirk Vandewalle (dir.), *Qadhafi's Libya, 1969-1994*, op. cit.

récemment, les Chaabiyates - conseils municipaux<sup>18</sup>. Ces commandements sont constitués, en partie, de chefs de tribus. Implantés dans toutes les régions, ils annoncent l'émergence d'une nouvelle élite qui, contrairement aux comités révolutionnaires, n'a pas été impliquée dans la répression contre les islamistes (menée entre 1995 et 1998) ni dans l'exploitation de l'embargo. Donc, cette nouvelle élite paraît en mesure de favoriser la recomposition du pouvoir dans la perspective d'une levée définitive dudit embargo. Les directives adressées par M. Kadhafi aux commandements populaires et sociaux (CPS) sont révélatrices de la fonction qui leur est assignée : « Les commandements se situent au-dessus de toutes les structures. Ils sont là pour renforcer le pouvoir des masses. C'est l'institution qui chapeaute le Congrès général du Peuple et le Comité populaire général ». Le CPS « contrôle, incite et oriente le Congrès populaire de base »<sup>19</sup>. La création de ce nouvel instrument politique constitue aussi une réaction aux critiques formulées durant la décennie sur l'accaparement du pouvoir par les seules zaouias proches du pouvoir (Warfallas, M'agherba et, bien sûr, Khadafiyya). En effet, les commandements populaires de base visent à élargir le front tribal qui soutient le régime<sup>20</sup>. L'institutionnalisation du pouvoir tribal, par le biais des commandements populaires de base, va sonner le glas de la politique révolutionnaire du régime : c'est la réinvention des tribus comme sous la colonisation italienne, lorsque pour asseoir son autorité (en difficulté du fait de la résistance de la Sénoussiya<sup>21</sup>), le pouvoir colonial avait érigé ces nouveaux intermédiaires et les avait dotés de prérogatives<sup>22</sup>.

Ces mutations politiques résultent en partie de la crainte de la contestation islamiste qui constitue une alternative crédible, comme dans d'autres pays de la région, et provoque des changements politiques lorsque la seule politique de répression ne suffit plus. La décentralisation du pouvoir en Libye, à travers le renforcement du pouvoir des collectivités locales, ne doit pas occulter les difficultés qu'auront ces dernières à gérer en « toute liberté » leurs ressources économiques et financières. En fait, la décentralisation du pouvoir s'apparente davantage à une décentralisation de la responsabilité des problèmes de la Jamahiriyya. En impliquant des élites locales dans la gestion du pouvoir, le Guide espère détourner les critiques populaires à son encontre et contrer les comités révolutionnaires.

---

<sup>18</sup> Cf. M. Ouannès, « Libye », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1998.

<sup>19</sup> Cf. M. Ouannès, *op. cit.*

<sup>20</sup> J. Davis, *Le système libyen : les tribus et la révolution*, Paris, PUF, 1990.

<sup>21</sup> Sur la Sénoussiya, voir note de la page 31.

<sup>22</sup> Lisa Anderson, *The State and Social Transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, Princeton, Princeton University Press, 1987.

## La question islamiste

Au cours de ces dernières années, les tensions avec les islamistes<sup>23</sup> pouvaient faire craindre un dérapage vers la confrontation armée. Muammar Kadhafi avait pourtant anticipé le risque d'une montée de la contestation politique au nom de l'islam en insistant sur la religion et la char'ia en 1994<sup>24</sup>. Il faut dire que, dès les années 1980, ses interprétations religieuses lui avaient valu les critiques des Frères musulmans<sup>25</sup>. Mais l'insistance sur la char'ia n'empêcha pas l'émergence d'organisations armées fondamentalistes au moment où le voisin algérien semblait sur le point de basculer vers un Etat islamique. Considéré comme un « pionnier de la résurgence de l'islam »<sup>26</sup>, M. Kadhafi demeure confronté à une opposition islamiste dont on peut évaluer la valeur au nombre des prisonniers politiques (des milliers !). En 1996, le porte-parole du Groupe islamique combattant considérait que « dès le début, Kadhafi a commencé à appauvrir l'état d'esprit des jeunes musulmans libyens à l'intérieur et à l'extérieur, et il a commencé à tuer des personnes qui, pourtant, souhaitaient apporter leur énergie dans la lutte contre le mal et la corruption ». Entre 1995 et 1998, le colonel Kadhafi entreprend une véritable lutte armée contre les groupes islamistes, n'hésitant pas, dans le djebel al-Akhdar, à bombarder avec l'aviation les refuges des islamistes. Une multitude d'organisations islamistes s'opposent au régime. Au cours de la décennie 1980, les plus visibles étaient le mouvement des Frères Musulmans, le Jihad Islamique et le Takfir wal Hijra - « Anathème et exil »<sup>27</sup>. Ces organisations subissent une répression massive de la part du régime. Ainsi, en 1989, neuf membres du Jihad sont pendus pour avoir tenté d'assassiner des conseillers soviétiques à Tobrouk. Au cours de la décennie 1990, cette répression provoque une radicalisation de la mouvance. Deux organisations islamistes combattent alors le régime : le Groupe islamique combattant libyen et le Mouvement islamique des martyrs. Elles déclarent le Jihad contre le pouvoir et déclenchent une série d'actions de guérilla en Cyrénaïque qui provoquent la mise de la ville de Derna sous état de siège.

<sup>23</sup> L. Anderson, « Qadhafi's Islam », *Pioneers of The Islamic Resurgence*.

<sup>24</sup> Au-delà de l'identité islamique de la Jamahiriyya, l'application de la char'ia en 1995 s'étend aussi aux « peines et châtiments » : « amputations, flagellations et extension du champ d'application de la peine de mort aux délits commerciaux et aux délits dits d'hérésie ».

<sup>25</sup> Lors d'un débat, Kadhafi avait affirmé : « Je tiens la char'ia pour un droit positif, au même titre que le droit romain, le code Napoléon, toutes les autres lois élaborées par les juristes français, italiens, anglais ou musulmans », ce qui montre bien qu'il lui attribue le rôle d'inspiration du droit. Lorsqu'un cheikh lui demanda si son interprétation contredisait le Coran, Kadhafi répondit : « Et si l'un de vous me lance par exemple : "Le Livre vert est contre la religion !" Eh bien, je vous traiterai comme Atatürk ! En d'autres termes, vous finirez un jour par m'énervier et je vous dirai : "Prenez le Livre vert, jetez-le au feu et apportez moi le Livre rouge !" Apportez-le, vous dis-je ! Nous allons appliquer le marxisme avec tout ce qu'il implique ! Vous ne voulez pas du Livre vert, d'un livre écrit par un musulman, vous ne voulez pas que les musulmans apportent une solution aux problèmes économiques et politiques ... Parfait ! Déchirez le Livre vert... Et si nous sommes amenés à notre tour à adopter l'athéisme, c'est parce que vous avez fait preuve de fanatisme et que vous voulez nous dicter notre conduite au nom de la religion », Moncef Djaziri, *Etat et société en Libye*, Paris, L'Harmattan, 1996, et Muammar Kadhafi, *As-Sijal al-Qawmi (Recueil des discours)*, Tripoli, Centre mondial d'études sur le Livre vert.

<sup>26</sup> L. Anderson, « Qadhafi's Islam », in J. L. Esposito (dir.), *Voices of Resurgent Islam*, Cambridge, Oxford University Press, 1983 ; Hervé Bleuchot, « L'islam de M. el-Qadhafi » in E. Gellner, J.-C. Vatin (dir.), *Islam et politique au Maghreb*, Paris, CNRS Éditions, 1982.

<sup>27</sup> George Joffé, « Islamic Opposition in Libya », *Third World Quarterly*, vol. 10, n/ 2, 1988.



Les islamistes qualifient cette réaction de Kadhafi « d'hystérique » : « Le régime vit une situation d'hystérie d'une ampleur inégalée ; il regroupe toute sa puissance militaire pour essayer d'éradiquer le Groupe islamique combattant. Les Libyens n'ont pas bombardé leur propre pays depuis l'occupation italienne. Et, pourtant, nous assistons au bombardement, par l'aviation libyenne, des positions des Moudjahidines dans le djebel al-Akhdar, haut lieu de la résistance contre l'occupation italienne. Aujourd'hui, cette région est un des nombreux lieux de la résistance du Groupe islamique combattant. Kadhafi tente de dissimuler la réalité de ces affrontements à l'opinion en masquant ses offensives militaires comme des raids contre des trafiquants de drogue, etc. A ce jour, il a regroupé dans la région environ 10 000 soldats qui comprennent des troupes serbes issues de l'ex-Yougoslavie »<sup>28</sup>.

En 2000, la contestation des islamistes semble provisoirement étouffée par la répression. Son émergence dans la région du djebel al-Akhdar résulte en partie de l'histoire conflictuelle de la Cyrénaïque avec le régime du colonel Kadhafi. Cette région est le berceau de la Sénoussiya dont le fondateur, Mohamed Sénoussi, avait mis en place la première zaouia dans la ville d'Aïn Bayda. Au début du siècle, sous l'influence de Omar al-Moukhtar, le djebel al-Akhdar est le lieu par excellence de la résistance libyenne à la colonisation italienne<sup>29</sup>. Durant la seconde guerre mondiale, la Cyrénaïque est un vaste terrain de guerre qui oppose les troupes alliées aux forces allemandes et italiennes. Les batailles qui s'y déroulent aboutissent à la destruction totale de certaines villes, comme Tobrouk<sup>30</sup>, et provoquent, en 1951, après l'indépendance de la Libye, sous la monarchie sénoussie, une véritable crise de subsistance dans cette région ravagée par les offensives et contre-offensives militaires, où les déplacements sont limités par d'immenses champs de mines. Cette résistance favorise la formation d'un corps d'armée libyen. La *Libyan Arab Force* participe à la bataille de Derna-Tobrouk de 1942, aux côtés des troupes anglaises. La Légion sénoussie, qui participe à la guerre aux côtés des Alliés, sera l'un des piliers de la monarchie sénoussie. Les craintes d'un émirat sénoussi en Cyrénaïque sous l'influence britannique (sur le modèle jordanien) constituera la hantise des Nassériens de Libye. En 1969, après le coup d'État de M. Kadhafi, des unités de l'armée s'opposeront violemment à des tribus restées fidèles au roi. Le Conseil du commandement de la révolution encouragera des projets d'implantation de petites fermes sur des terres appartenant à des fondations religieuses dans le djebel al-Akhdar<sup>31</sup>. Le régime libyen n'aura de cesse, à partir du discours de Zouara en 1973 qui le place en « état de tension permanent », de pourchasser les élites sénoussies. Après l'instauration de la Jamahiriyya en 1977, c'est à Benghazi, en 1979, que les comités révolutionnaires renversent les derniers petits étalages des commerçants, privant ainsi de

<sup>28</sup> *Nida'ul Islam*, octobre-novembre 1996.

<sup>29</sup> Ali Abdullah Ahmida, *The Making of Modern Libya, State formation, Colonization and Resistance, 1830-1932*, New York, State University of New York Press, 1994.

<sup>30</sup> Majid Khadduri, *Modern Libya, a Study in Political Development*, Baltimore, John Hopkins Press, 1963.

<sup>31</sup> Hervé Bleuchot, *Chroniques et documents libyens (1969-1980)*, Paris, CNRS Éditions, 1983.

ressources de nombreuses familles membres de la Sénoussiya. La violence des islamistes, dans la région, se nourrit de cette histoire conflictuelle avec le régime et les élites de cette région utilisent donc la religion comme moteur de leur lutte politique.

Pourtant, la Jamahiriyya se présente comme le défenseur de l'islam et sa propagation dans le monde est une fonction qu'elle mène avec brio, en particulier en Afrique subsaharienne<sup>32</sup>. La *Jama'a-ad-da'wa al-islami* (Société pour l'appel à l'islam) dont le siège est la cathédrale de Tripoli constituée, avec ses 500 000 membres, un puissant vecteur de diffusion religieuse. Elle édifie l'infrastructure nécessaire à la diffusion de l'islam, en s'inspirant de l'expérience confrérique des zaouias (construction de mosquées, centres culturels, radios et émissions islamiques, aides sanitaires, distributions gratuites d'exemplaires du Coran, etc.). Très active au cours de la décennie 1980 (en 1982-1983 des « caravanes pour l'appel à l'islam » parcourent l'Afrique occidentale), elle paraît plus silencieuse au cours de la décennie 1990. A l'instar du Soudan, de l'Arabie saoudite et de l'Égypte, la Jamahiriyya forme des prédicateurs pour les pays africains, c'est d'ailleurs là son principal apport à la diffusion de l'islam. En mai 1997, à Kano, M. Kadhafi, alors en lutte contre les sanctions de l'ONU, annonce la création d'un Front des musulmans d'Afrique ! Ses problèmes internes ne l'ont pas empêché de relancer, dès la suspension de l'embargo, une ambitieuse politique africaine, comme le montre l'article de Saïd Haddad.

### **Le retour de la Libye sur la scène internationale**

Si la libération, en automne 2000, des otages de l'île de Jolo a confirmé le retour de la Libye sur la scène médiatique, c'est en fait par le renouveau de sa politique africaine qu'elle est réapparue sur la scène internationale. En septembre 1998, M. Kadhafi annonce officiellement l'abandon du panarabisme au profit de l'africanisme. Cette annonce fait suite à la création, en mai 1997, de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (Comessa) qui comprend 6, puis 10 et désormais davantage de pays africains, qui tient sa première réunion en février 1998. L'orientation de la politique extérieure libyenne vers l'Afrique se justifie pour M. Kadhafi par l'appui que les pays du continent lui octroient dans sa lutte en faveur de la levée de l'embargo. En effet, contrairement à la Ligue arabe, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) décide, en juin 1998, de lever partiellement l'embargo contre les transports aériens qui frappe la Libye, attitude aussitôt qualifiée « d'irresponsable » par les Etats-Unis. En juillet, les présidents Idris Deby, du Tchad, et Ibrahim Bare Mainassara, du Niger, violent l'embargo aérien. En septembre, des

---

<sup>32</sup> René Lemarchand (dir.), *The Green and the Black : Qadhafi's Policies in Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.

délégations populaires islamiques de cinq pays africains les suivent (Niger, Nigeria, Tchad, Bénin, Burkina).

Au sommet de l'OUA, Kadhafi propose la constitution des « Etats-Unis d'Afrique » et formule un projet de développement ambitieux : « Un ensemble, dit-il, que l'on appellera les Etats-Unis d'Afrique. C'est la solution historique pour le continent ». La solution à la guerre et au sous-développement : « A mon sens, je pense que l'Afrique n'est absolument pas un continent pauvre. Il n'a peut-être pas de liquidités mais des ressources, des matières premières. Je considère l'Afrique comme un continent riche. Il y a, d'une part, un veto des pays capitalistes sur l'Afrique. Ils ne veulent pas que notre continent se développe... ils veulent garder l'Afrique telle quelle, pour lui soutirer ses matières premières ». Le grand tournant de la politique africaine de Kadhafi constitue, officiellement, la fin du recours à l'usage de la violence. En effet, le projet des « Etats-Unis du Sahel », formulé au cours de la décennie 1970, n'était réalisable qu'à partir d'une politique révolutionnaire fondée sur la déstabilisation des régimes<sup>33</sup>. Le projet actuel ne se fonde plus sur une lutte de libération mais sur davantage de coopération : « J'ai lutté à l'époque des libérations nationales, aux côtés de l'Angola, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Algérie, de la Palestine... Mais aujourd'hui, on peut jeter le fusil pour mettre en oeuvre la paix, le développement. Voilà mon rôle. »<sup>34</sup>

Les Etats-Unis d'Afrique, c'est, souligne le colonel Kadhafi, l'opportunité de réaliser les infrastructures nécessaires aux investissements étrangers, la création d'un Fonds africain, d'une Banque africaine de développement et, surtout, d'une monnaie unique en Afrique. Pourquoi ? Pour constituer un interlocuteur unique face au FMI ! Un tel projet constitue la solution au problème des frontières et de leurs délimitations. Au lieu de chercher à les modifier par la guerre (et, par là même, de s'exposer à toutes les ingérences étrangères), il faudrait les supprimer: « Si on décide que les Africains peuvent librement circuler et s'installer dans les différents pays du continent, on va enjamber ce problème de frontières. L'Afrique n'est pas comme l'Europe. L'Europe est composée de nations. L'Afrique est composée de tribus. Les tribus ont été déchirées par les pays colonisateurs. L'Etat, en Afrique, ne peut survivre, car il est factice ». Dans cette perspective, la « Nation africaine » est mieux dotée que l'Europe pour réaliser les « Etats-Unis » : « En Afrique, précise M. Kadhafi, il y a une seule race, la race africaine noire, unie et composée de plusieurs tribus ! »<sup>35</sup> Le colonel Kadhafi élargit à l'Afrique un des principes de la Jamahiriyya développé dans le *Livre vert* : l'abolition de l'Etat. L'Afrique ne constitue-t-elle pas davantage un investissement diplomatique permettant de créer une zone de prestige au niveau international, à moindre coût que la guerre ? Cependant, on peut imaginer que le discours des dirigeants libyens à propos de l'Afrique est plutôt ambigu. Sinon, comment interpréter les

<sup>33</sup> R. Otayek, *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala, 1986.

<sup>34</sup> Interview de Kadhafi, *L'Autre Afrique*, 18-24 mars 1998.

<sup>35</sup> *Le Figaro*, août 1999.

sentiments de rejet de la population libyenne, d'une part, et certaines expulsions, pas si anciennes, de milliers de travailleurs africains, appelés ou tolérés en Libye ?

Continent meurtri, l'Afrique ne soulève pas l'enthousiasme des « masses ». Cette politique entraîne, bien au contraire, un sentiment de rejet à l'encontre d'immigrés africains considérés comme porteurs des maux du continent (sida, pauvreté, violence) et face au nombre desquels les Libyens craignent d'être submergés. Les récents « massacres » d'Africains illustrent le refus populaire d'une orientation de la Libye vers l'Afrique et l'instrumentalisation possible de ce sentiment par des opposants de M. Kadhafi, soucieux de démontrer le profond décalage entre les orientations du Guide et les sentiments populaires. En fait, beaucoup craignent, qu'à nouveau, la Jamahiriyya ne gaspille ses ressources dans une politique extérieure démesurée et sans rapport avec la réalité économique du pays. De plus, elle renvoie au passé révolutionnaire de la Libye et aux conséquences qu'il a provoquées. Cette restauration de la politique africaine s'inscrit en contradiction avec les attentes d'une société urbanisée qui aspire à reproduire le modèle de la société de consommation occidentale.

Deux conceptions de l'Afrique semblent se dessiner : la première, celle d'une Afrique subsaharienne partie prenante de l'Etat libyen, concerne la génération de l'indépendance, c'est-à-dire des personnes socialisées dans les zaouias<sup>36</sup>. Compte tenu des liens historiques que celles-ci ont tissés et entretenus avec les populations sahéliennes et sahariennes, on peut formuler l'hypothèse que, pour les élites issues de cet univers, les Etats d'Afrique subsaharienne ne peuvent être détachés de l'espace libyen. Le Musée national est là pour rappeler que, depuis les Romains, la plus célèbre des tribus libyennes - la tribu Garamante - tirait sa force de sa profondeur saharienne. L'approvisionnement en eau des villes du littoral grâce à la construction de la Grande Rivière souterraine permet au colonel Kadhafi de souligner, là aussi, le rapport vital qui unit les Libyens de la côte à ceux du Sahara (94 % des Libyens vivent sur une bande littorale de 2 000 km de long et profonde de quelques kilomètres). La deuxième représentation est celle qui décrit l'Afrique comme un grand problème (guerre, sida, immigration, etc.) que la Libye devrait éviter. C'est vers l'Europe, le Maghreb et le Machrek qu'elle devrait s'orienter. Contrairement aux pays du Maghreb, la crainte de la perte de l'identité ne se pose pas car la relation avec l'Europe ne se fait pas sur le mode identitaire. Les Libyens sont fiers de ne parler que l'arabe et, ainsi, d'obliger les étrangers à apprendre leur langue.

Les transformations socio-économiques et politiques en cours révèlent la faillite de la Jamahiriyya et de son support idéologique, le *Livre vert*. La suspension de l'embargo a été au régime une explication commode sur les causes de la détérioration du pouvoir d'achat des Libyens et, de façon plus générale, sur l'échec de l'économie libyenne, entièrement dépendante du cours du baril de pétrole. De plus, les instruments politique de la Jamahiriyya (comités

<sup>36</sup> André Martel, *La Libye 1835-1990, essai de géopolitique historique*. Paris, PUF, 1991. Les zaouias sont des institutions religieuses sur une base confrérique.

révolutionnaires, gardes révolutionnaires, Congrès général) sont confrontés à un déficit de légitimité qui isole un peu plus le colonel Kadhafi. La « dissolution » du gouvernement en mars 2000 illustre l'impasse politique de la Jamahiriyya, réduite à sa plus simple expression avec le maintien de cinq ministères. En fait, les processus en cours annoncent la nouvelle carte politique de la Libye. L'analyse de la distribution de l'eau en Libye serait à même de représenter les structures politico-tribales profondes de la Jamahiriyya. La Grande Rivière souterraine met en place la politique du contrôle de l'eau dans un pays désertique ; ainsi la distribution de l'eau inaugure-t-elle des nouvelles formes d'allégeance politique à l'instar de la politique des barrages au Maroc sous Hassan II ?<sup>37</sup> Les articles qui suivent essaient d'analyser les mutations en cours dans la Libye post-embargo.

Tiré de "La Libye après l'embargo", dossier coordonné par Luis Martinez,  
*Monde arabe Maghreb-Machrek*, N/170, octobre-décembre 2000.

---

<sup>37</sup> Rémy Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, FNSP, 1976.